CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.	
Nouvelle Orléans	11:45 p m
Baton Rouge	2:30 a m
Opelousas	5:24 a m
Eunice	6:05 a m
Crowley	8:35 a m
Kinder	7:02 a m
De Quincy	8:20 a m
Mauriceville	10:03 a m
Beaumont	10:40 a m
Houston	8:00 p m
Brownsville	4:00 a m
Houston	8:10 a m
ARRIVEE.	
Nouvelle Orléans	1:15 p m
Baton Rouge	6:45 p m
Opelousas	2:52 p m
Eunice	2:05 p m
Crowley	11:45 a m
Kinder	12:56 p m
De Quincy	11:30 a m
Mauriceville	
Beaumont	12:15 p m
Houston	1:55 p m
Brownsville	12:30 p m
Houston	

	DEPART.	ARRIVEE.
Houston	11:15 a m	2:30 a m
Baton Rouge	2:52 p m	5:24 a m
Opelousas	3:46 p m	6:05 a m
Eunice	5:25 p m	8:35 a m
Crowley	4:49 p m	7:02 a m
Kinder	6:25 p m	8:20 a m
De Quincy		10:03 a m
Mauriceville	3:10 p m	10:40 a m
Beaumont		8:00 p m
Houston		4:00 a m
Brownsville	11:05 p m	8:10 a m
Houston		

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN
Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Beach, dimanche seulement	5:10 p m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell	

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermediaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermediaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE	
Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:-

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	8:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Queen et Crescent Route

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS C. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Augustin Poupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,665 — Division C — Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur. — Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI, 11 septembre 1913, à midi, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 30 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, Juge de Division — actuellement en congé, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus.

Un certain terrain, etc., situé dans le nouveau faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 4 dans le vieux carré No. 119, nouveau carré No. 1549, comprenant entre les rues Français, Hope, Duels et Touro, mesurant dans F. M. 60 pieds de face sur la rue Française par 120 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en addition de l'enchère les taxes de ville et d'état de 1913. L'acte de vente devant Alphonse J. Cuneo, notaire pour cette paroisse, au frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication à valeur sur la vente.

août—10,17,24,31sept—7,11

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel J. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 104,705 — Division D — Une vache et un mulet seront vendus à l'encan le JEUDI 11 septembre 1913 à 11 heures du matin par Léonard Stern, encanteur, sur les lieux, No. 2732 rue Bienville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 29 août 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, Juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée.

CONDITIONS — Comptant.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

E. M. STAFFORD, HYMAN MITHOFF, J. H. BREWER et A. M. FROLICH, Avocats. août—31sept—7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Beulah Hyman Goldstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,431 — Division E. — Magasin de valeur et propriété de location No. 615-19 rue Ursuline, entre les rues Chartres et Royale. Bon emplacement de commerce, près du Marché Français.

A L'ENCAN

MARDI, 7 octobre 1913, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, par Leonard Stern, encanteur, en vertu d'un ordre signé le 6 septembre 1913 par l'honorable Geo. J. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de la Nouvelle-orléans, designé par la lettre B sur un croquis annexé à un acte duement passé devant Octave De Armas, ancien notaire, le 8 février 1876, et est borné par les rues Ursuline, Chartres, Hospital et Royale, et mesure vingt-quatre (24) pieds cinq pouces et quatre huitièmes (5" 4-8) de face à la rue Ursuline, vingt-six pieds, deux pouces et quatre huitièmes (2" 4-8) en largeur en arrière, cinquante-huit pieds (58) cinq pouces (5) en profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Royale, trente-deux (32) pieds en profondeur adjoignant l'allée mitoyenne, trois pieds, trois pouces, et de là une autre profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq (5) pouces à la ligne arrière et composé des lots numéros six et sept sur un plan dressé par L. H. Pilié.

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Ursuline, Royale, Chartres et Hospital, designé par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 4 février 1876, annexé à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, daté du 8 février 1876, et mesurant en mesure américaine vingt-sept (27) pieds onze pouces (11) et quatre (4) lignes de face à la rue Ursuline sur une profondeur de cinquante-huit pieds (58) et cinq pouces (5) entre lignes parallèles, le tout avec tous les droits, votes, privileges, servitudes et avantages, qui en dependent, ou y appartiennent.

LES AMELIORATIONS compremnent un immeuble d'habitation en briques a deux étages contenant de grands magasins, larges galleries de face et 10 chambres, connu comme numéros 615-19 rue Ursuline.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente devant être passé devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LEONARD STERN, Encanteur.

FEITEL & FEITEL, Avocats.

sept—5,7,11,21,28—oct7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 5717 et 5719 rue Royale, entre les rues Lamanche et Charbonnet, dans l'Ilet de la rue Dauphine.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidateurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,459—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dependent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 200, borné par les rues Royale, Dauphine, Lamanche et Charbonnet, désigné comme lot E, sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 31 août 1910, annexé à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, daté du 7 octobre 1910, suivant lequel dit plan; le dit lot mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur
août—30sept—5,12,19,26oct—1,2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Daniel J. Bennett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,679 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Armand Foster Bennett, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LOUIS HENRY BURNS, Avocat.
sept—4,8,13

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Sarah Johnson, veuve de Jessie Johnson.

Un cottage simple, No. 5511 rue Laurel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,797 — A l'encan, JEUDI, 11 septembre, en vertu d'un ordre signé le 8 août par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, votes, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 31, borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme lot No. 15 sur un plan de B. Buisson et W. T. Thompson, daté du 23 mars 1849, le dit lot mesure suivant une copie du dit croquis et annexé à une acte de vente par Alexandre Harris à Frederick Toldger, passé devant Joseph D. Taylor, notaire, le 2 décembre 1885, trente pieds dix pouces de face à une ligne courant parallèlement à la rue Laurel, la même largeur sur la ligne arrière sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété qui a été acquise par le dit défunt par achat de Samuel Jones, suivant acte passé devant Joseph Lauenschlaeger, notaire, le 6 mai 1912, enregistré dans le registré des convoyence 240, folio 468.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 payer pour l'acte de vente devant Wm. Renaudin, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication chez l'encanteur.

N. J. CLESI,
Encanteur, 821 Gravier.
LOYS CHARBONNET, Avocat.
août—10,17,24,31sept—7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélia Schreiner, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,197 — Double cottage produisant un excellent revenu, 654-656 rue N. Broad, encoignure St. Pierre, contenant 4 chambres de chaque côte, moderne; à l'encan, JEUDI, 11 septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, N. J. CLESI, Encanteur. — En vertu d'un ordre signé le 8 août 1913 par l'Hon. Porter Parker, Juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une double cottage et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No. 337, broné par les rues St. Pierre, Broad, Dorgenois et Toulouse, mesurant trente-trois pieds (33) et quatre (4) pouces de face à la rue Broad, sur une profondeur et face à la rue St. Pierre de cent (100) pieds entre lignes et lequel dit lot forme une partie des lots originaux 1, 2 et 3, et furent acquis par Thomas F. King d'Otto Helmann, le 18 janvier 1896, par acte devant Theo. Buisson, notaire, et le plan des lots 1, 2 et 3 étant annexé au dit acte, laquelle acquisition est enregistré au bureau des alienations registré 162 folio 170.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1913 et le loyer de la dite propriété devant appartenir à l'acquéreur depuis la date de l'acte de vente. L'acquéreur aura à assumer le terme non-expiré de la police d'assurance. Payer pour l'acte de vente devant Chas. I. Benéchaud, notaire, et déposer 10 pour cent du prix de l'acquisition au moment de l'adjudication chez l'encanteur. N. J. CLESI,
821 rue Gravier. Encanteur.
août—10,17,24,31sept—7,11

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, propriété de rapport bien situé, Nos. 1134 et 1136 rue Baronne.

Succession de Mme Bridget Mulcahy, veuve de Thomas Corbett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orléans — No. 105,248 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 25 septembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 19 août 1913, de l'Hon Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Le double cottage en bois, bien situé, et de rapport, Nos. 1134 et 1136 rue Baronne, retiré du trottoir contenant cinq chambres de chaque côté eau et égouts sur un certain lot de terrain, situé dans le Premiere District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Baronne autrefois Bacchus, Clio, Carondelet autrefois Apollo et Calliope, designé par le No. 2 sur un croquis dressé par A. G. Blanchard, voyer de district, le 5 avril 1851, et annexé à un acte passé devant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 5 décembre 1852, et commence à une distance de trente deux (32) pieds du coin des rues Baronne et Clio mesure trente deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles.

Dans un bon voisinage, toujours loué à une bonne classe de locataires et à peu de distance du centre commercial.

CONDITIONS — La moitié, ou plus comptant, et le solde s'il y en a un, en un ou eu un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représente par billets portant six pour cent par an d'interet, depuis la date de l'acte de vente jusqu au paiement garanti par hypothèque et privilège du vendeur, l'acte de vente devant contenir la clause de non-alienation et de vente sans évaluation, en cas de vente de la dite propriété pour forcer le payement de dits billets et cinq pour cent d'honoraires d'avocats eu cas qu'il soit nécessaire de placer les dites notes en mains d'avocats pour encaissement, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'à concurrence de la partie à crédit et transferer la police au porteur des billets, et assumer le payement en sus et en plus du prix de l'adjudication, toutes les taxes de 1913 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente à valoir sur le prix total, et encaissera les loyers depuis la date de l'acte de vente. Acte de vente devant M. C. Soniat, notaire, au frais de l'acquéreur.

CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
août—24,31sept—7,14,21,28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Short, veuve de James Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,979 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Orgillius Davis, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEH, HART & DAVEY,
Avocats. sept—6,11,17

Succession de Celine Koontz, épouse du Dr. Bernardo de Toledo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105571 — Division A — Attendu que le Dr. Bernardo de Toledo a présenté une petition à l'effet d'obtenir de la cour des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Celine Koontz, épouse du Dr. Bernardo de Toledo, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. J. WAGUESPACK, Avocat.
sept—3,7,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorés du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

Thomas McCormick vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,061 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 64, borné par les rues St. Thomas, autrefois Fulton, Chippewa, Philip et Soraparu, désigné par la lettre E sur un plan de D. E. Seghers & Sons, voyers, daté du 17 février 1908, et mesure trente et un pieds (31) pieds, un (1) pouce et sept (7) lignes de face et en largeur sur la rue St. Thomas, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles; les améliorations sont désignés par les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
août—22,29sept—5,12,19,24,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 716 et 718 rue Charbonnet, entre les rues Royale et Dauphine, dans l'Ilet de la rue Lamanche.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidateurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,145 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dependent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 200, borné par les rues Royale, Dauphine, Lamanche et Charbonnet, désigné comme terrain K, sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 31 août 1910, annexé pour référence à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, passé le 7 d'octobre 1910, suivant lequel le dit croquis le dit lot mesure 35 pieds 4 pouces 5 lignes de face sur la rue Charbonnet, sur un profondeur de 108 pieds 3 pouces 1 ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
août—30sept—5,12,19,26,oct—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, Nos. 1117 et 1119 rue Hillary, dans l'Ilet des rues Jeannette, Poplar et Lowerline.

Aron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, Liquidateurs de la Poydras Homestead Association vs. William E. Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,140 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq dans le carré No. 187, borné par les rues Hillary, Jeannette, Poplar et Lowerline, suivant plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, date du 15 mars 1900, une copie du dit plan, est annexé à un acte de vente passé devant Bus. Rouen, notaire, le 17 février 1905; suivant lequel plan le dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Hillary, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, un pouce et 3 lignes.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour demandeur.
août—22,29sept—5,12,19,25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward Cignal, ou Signal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105477 — Division C — Attendu que Mme Susan E. Thornton, veuve de feu Edward Cignal ou Signal, a présenté à la cour des lettres d'administration pour la succession de feu Edward Cignal ou Signal, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix jours les raisons pourquoi cette pétition ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. MONTGOMERY, Avocat.
sept—9,13,18

Succession d'Edward B. Curtis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,852 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Halette B. Curtis, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CAGE BALDWIN & CRABITES, Avocats. sept—5,9,14

Succession de Robert Dorsey, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,577 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la German-American Trust and Savings Bank, testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
IVY O. KITTRIDGE, Avocat.
sept—5,9,14

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express